

Cadre légal du photovoltaïque en autoconsommation

01/07/2026 >
30/09/2026

PUISSANCE INSTALLÉE	TVA	VENTE DU SURPLUS À EDF OA/kWh (contrat de 20 ans)	COÛT DE L'INSTALLATION
Inférieure ou égale à 9 kWc (limitée à 6 kW de réinjection en monophasé)	20%	1,1 c€	Pour faire une estimation, nous avons besoin de faire une étude
De 9 à 36 kWc	20%	1,1 c€	
De 36 à 100 kWc	20%	1,1 c€	

Pour une installation supérieure à 3 kWc, les revenus photovoltaïques des particuliers sont soumis à l'impôt sur le revenu avec un abattement de 71% ou 305€ (le montant le plus élevé est retenu). Toutes les démarches administratives sont réalisées par GO Solar et comprises dans le coût de l'installation.